

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

Septembre
2024

LA FICHE COMMUNE

SAINT-GUILHEM LE-DESERT

1 ÉCONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE, INNOVANTE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

🏠 Développement touristique

► Soirée Place au Terroir, accompagnement à l'organisation et à la communication, stand et animation. Coût : **200 €** (dotation).

2 CADRE DE VIE DE QUALITÉ HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ

🏡 Aménagement, droit des sols, habitat, urbanisme

► Futur OTI : diagnostics avant travaux, études et sondages patrimoniaux, relevés topographiques.

Coût : **13 500 € HT**.

Fonds de concours versés pour le réaménagement de l'aire de jeux Max Rouquette : 10 725 € en 2023.

🌿 Préservation de l'environnement

► Plan de Paysage Transition énergétique : réalisation d'une étude sur la mise en œuvre de la transition énergétique. Coût : **19 000 € HT**.

► Mission architecte paysagiste conseil du GSF : animation de permanences 3 jeudis par mois pour accompagner les porteurs de projet et les communes. Coût : **26 250 € HT**.

► Animation grand public : animation d'un stand intitulé "Bienvenue dans le Grand Site de France Gorges de l'Hérault". 63 participants.

Coût : **5 000 € HT**.

► Animation grand public ABC : découverte des amphibiens. Coût sur 3 ans : **13 500 € HT**, dont la moitié pris en charge par la CCVH.

► Observatoire Photographique des Paysages (OPP): reconduction annuelle d'une sélection de photos afin de suivre l'évolution des paysages du Grand Site de France et évaluer le travail effectué dans le cadre du label. Coût : **6 570 € HT**.

► Plan de circulation et stationnement du Grand Site et extension des navettes Argileum Villages portes. Coût total : **18 100 € HT sur 2 ans + 5 000 €** Navette villages.

► Comptage visuel des chauves-souris. Coût : **6 380 €**.

► La Fête de la Nature s'est tenue du 24 au 29 mai 2023. 8 communes participantes. **7 000 €** budget environnement, **2 000 €** budget GSF.

💧 Eau, Gemapi et déchets

► Eau potable-Assainissement :

► GEMAPI : étude hydraulique sur le Verdus pour caractériser le risque d'embâcles, les enjeux liés aux mobiliers urbains, aux parkings et proposer des aménagements complémentaires. Coût : **8 250 €**.

3 SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE POUR TOUS

👨‍👩‍👧‍👦 Parentalité

► Un projet de développement d'un réseau nord des professionnels du soutien à la parentalité a été mené.

🌳 Activité de pleine nature

► Sauta Roc (trail) : **700 participants**. Coût : **8 000 €**.

🚗 Mobilité

► Réunion d'information avec les élus : présentation des services de mobilité, projets et échanges sur les besoins communaux.

4 CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE VALEURS HUMANISTES

📖 Lecture publique

► **4 événements** proposés (Festival Mots Parleurs, concert, ateliers) : **1 550 €**.

🎵 École de musique intercommunale

► **2 élèves** de la commune.

► Financement de la CCVH : **1 262 €** par élève inscrit.

► **1 événement** pour les scolaires a rassemblé **87 spectateurs**, pour un coût de **510 €**.

► Montant de l'attribution de compensation versé (mutualisation déduite) : **23 100 €**

► Montant du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : **3 175 €**

► Coût du service mutualisé ingénierie urbanisme : **320 €**



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN ENSEMBLE D' ACTIONS POUR UN TERRITOIRE 3D : DURABLE, DIGITAL ET DÉMOCRATIQUE



1 ÉCONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE, INNOVANTE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

► Développer une **agriculture durable de qualité** : reformulation du 36^{ème} Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, subventions pour des événementiels agricoles et œnotouristiques, mise en valeur des productions locales à la maison du Grand Site de France (Mas des agriculteurs, vithèque...).

► Construire un écosystème favorable au **développement économique et à l'emploi** : acquisition de foncier à vocation économique, définition, création, gestion et commercialisation de parcs d'activités, accompagnement de jeunes entreprises via les hôtels d'entreprises, mise en place ou participation à des événementiels économiques, subventions à des structures économiques, aides à l'immobilier d'entreprise...

► Développer une **économie touristique** de qualité et équilibrée : via la promotion, les partenariats et la stratégie numérique de l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault, ainsi que de nombreuses animations (fête de la nature, visites guidées, soirées Place au terroir...). Travailler à la convergence des offices du tourisme de Pays Cœur d'Hérault afin de construire une destination touristique attractive favorisant les séjours. Impulsion et soutien à la création d'hébergements (hôtellerie traditionnelle, HPA et hébergements de groupes) avec pour objectifs de diversifier l'offre et de favoriser les séjours ainsi que l'accueil de groupes.

La communauté de communes vallée de l'Hérault soutient différentes structures dont l'action porte sur le développement économique, l'emploi, le commerce, l'agriculture, la viticulture, les métiers d'art et le tourisme (42 242 € accordés en 2023), ainsi que les entreprises qui ont bénéficié de 156 005 € d'aides à l'immobilier.

2 CADRE DE VIE DE QUALITÉ HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ

► Planifier et maîtriser le développement urbain :

- **L'habitat**, avec les différentes possibilités d'intervention prévues dans le programme local de l'habitat : l'accompagnement des communes pour la réhabilitation de leurs logements communaux, le soutien aux bailleurs sociaux qui assurent des constructions à vocation sociale et aux actions de lutte contre la déqualification des centres anciens (Rénovissime, Faites le mur) et visant la requalification des centres bourgs (aides aux études urbaines), partenariat avec l'EPF Occitanie pour les acquisitions foncières vouées à la production de logement social.

- **L'urbanisme** : dans le cadre des services mutualisés, un accompagnement est proposé aux communes pour les conseiller en matière de planification urbaine, urbanisme opérationnel et analyse juridique en lien avec l'urbanisme et les communes peuvent adhérer au service autorisation du droit des sols pour l'instruction de leurs documents d'urbanisme.

- **La conduite de travaux** (dans le cadre des **services mutualisés**, la communauté de communes conduit des travaux pour le compte des communes) et la conduite de **projets urbains exemplaires** tels l'écoquartier de la vallée de l'Hérault, Zac La Croix à Gignac.

- **Le dispositif Petites villes de demain** est un outil proposé par l'Etat pour accompagner des communes de moins de 10 000 habitants à réaffirmer l'attractivité de leur centre bourg. Les actions attendues dans le programme doivent concerner l'habitat, le commerce et les mobilités, a minima.

► Agir pour la préservation du cadre de vie : gestion du **Grand Site de France Gorges de l'Hérault** et des trois sites **Natura 2000** Gorges de l'Hérault, Montagne de la Moure et causse d'Aumelas et Garrigues de la Moure et d'Aumelas, préservation

des paysages et de la biodiversité, réalisation de l'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC).

► Agir pour une gestion durable de toutes les ressources : collecte des **ordures ménagères** et accompagnement des communes, et des écoles vers **l'écoresponsabilité**, gestion de **l'eau et de l'assainissement**, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

En 2023, la communauté de communes a accordé 16 000 € de subvention à une association de sensibilisation à l'environnement et 266 000 € d'aides à l'amélioration de l'habitat dans le cadre de Rénovissime.

3 SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE POUR TOUS

► Compléter et améliorer l'offre **d'accueil du jeune enfant** (gestion des 5 crèches multi-accueil du territoire, animation du relais petite enfance créer du lien entre la petite enfance et l'école de musique intercommunal avec les ateliers Grandir en musique, accompagner la parentalité dans sa dimension éducative et impliquer les parents dans la vie des structures).

► S'impliquer aux côtés des acteurs de la **jeunesse** : coordination du réseau jeunesse qui rassemble différents acteurs du territoire.

► Pérenniser et diversifier **l'offre de soins** : participation aux groupes de travail du Contrat local de santé du cœur d'Hérault, accompagnement du Pôle santé à Gignac...

► Proposer **des mobilités fluides**, adaptées à tous les usages et usagers, en alternative au véhicule personnel : mise en place du Pôle d'échanges multimodal, passerelle modes doux enjambant l'A750, développement de Rézopouce, participation au développement des projets du Pays (Picholines, covoiturage dynamique, schéma cyclable...).

► Soutenir et promouvoir des **pratiques sportives** durables et accessibles à tous (activités de pleine nature, équipements sportifs modernes, animation territoriale...).

Pour accompagner son action, la communauté de communes soutient des structures et associations en lien avec la **petite enfance, la jeunesse et les sports** (54 600 € accordés en 2022 et 555 000 € pour la Halle des sports de Gignac).

4 CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE VALEURS HUMANISTES

► Équilibrer l'implantation territoriale de la **culture** : réseau intercommunal des **bibliothèques, école de musique** intercommunale, ses concerts-événements et nouveaux ateliers de pratiques collectives, projets de rénovation de l'ancienne **abbaye d'Aniane, Argileum** - la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos, nouveaux locaux de **l'École de musique** à Montarnaud...

► Renforcer l'élargissement des publics de la culture : animation du **service éducatif et patrimoine** « sites et paysages », **Convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle**...

► Expérimenter, innover et créer : développement artistique et culturel, préservation et partage du patrimoine, **soutien aux métiers d'art**.

Par ailleurs, la communauté de communes soutient les initiatives culturelles à visée intercommunale (164 500 € de subventions accordées en 2023) et les bibliothèques à hauteur de 85 186 €.